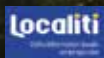


MAI 2025

Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL



É D I T O D U M A I R E



Il ressort d'une récente enquête que les priorités des Français sont avant toutes choses la santé et le logement. Les récentes crises financières, après le COVID, ne sont pas faites pour nous rassurer.

Le durcissement des banques sur les critères d'obtention des prêts et la hausse des taux d'intérêts, malgré une certaine détente ces derniers mois, sont autant d'éléments à prendre en considération. Mais ce qui pèse aujourd'hui également, c'est l'instabilité de la

situation politique et financière internationale, il est difficile de nous projeter sur du long terme en matière d'investissements.

L'avènement au pouvoir, dans la plus grande puissance mondiale, d'un arrogant président aux décisions les plus imprévisibles ou parfois contradictoires a sonné la fin de la diplomatie discrète, mais bien souvent plus efficace que des décrets signés sur le bureau ovale en présence de médias choisis pour la circonstance ou sous le signe de l'intimidation.

La demande en logements reste forte, mais les moyens pour y répondre font défaut. L'austérité est de retour : il faut, nous dit-on, rembourser une dette qui devrait atteindre près de 3 400 milliards d'euros d'ici la fin de l'année, ce qui est extrêmement inquiétant. Pendant ce temps, la pression fiscale et la multiplication des taxes se font chaque jour plus lourdes.

Mais la grande inquiétude des Français c'est bien la santé !

Notre commune n'a pas échappé à cette tendance : jusqu'à la fin de 2018 elle n'avait jamais eu de cabinet médical. Il a fallu un exceptionnel concours de circonstances durant l'été 2018 ainsi qu'une grande réactivité du conseil municipal de l'époque, pour saisir l'opportunité d'accueillir – à sa demande – le médecin actuellement en poste, une proposition qui, évidemment, ne pouvait être refusée. Juste avant le malheureux épisode du COVID, le cabinet médical a ainsi ouvert ses portes au rez-de-chaussée du bâtiment appelé « La Pastorale », après environ 40 000 € de travaux pour sa rénovation et sa mise aux normes.

Mais nous étions prévenus : il s'agissait bien d'une installation à durée limitée ! Cela, nous l'avons un peu oublié. Notre Docteur a fait valoir ses droits à la retraite, à compter de fin juin.

Ces six années et demie nous avaient presque fait oublier la triste réalité : les gouvernements successifs ont longtemps fermé les yeux sur un problème majeur – la pénurie de médecins et de spécialistes dans de nombreux domaines. Il est important de rappeler que la santé n'est en aucun cas une compétence communale : nous n'avons aucun pouvoir en la matière.

Localement, c'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui gère et décide de tout en matière de santé sur nos territoires. La dernière carte publiée par l'ARS indique que notre commune n'est pas considérée comme en situation de pénurie médicale, à l'image de presque tout

le sud Goëlo. Une analyse qui, de toute évidence, n'est pas partagée par les habitants, confrontés quotidiennement à une réalité bien différente. Heureusement, cette carte précise aussi qu'un médecin en poste a le droit d'être remplacé par un successeur. Dont acte.

En clair, nous n'avons pas la main, comme annoncé lors des vœux en début d'année. Nous avons pris contact avec la commune voisine pour savoir comment nous pourrions avoir accès à leur centre de santé et suivant quelles conditions financières. Au moment où je rédige cet édit, nous n'avons pas encore de réponse. Quel que soit le choix, il sera lourd de conséquences, aussi, nous vous proposerons, à l'occasion d'une prochaine réunion publique, d'échanger collectivement sur cette question qui nous concerne tous, afin de trouver ensemble la meilleure solution possible.

Le conseil municipal travaille sur ce sujet et nous espérons tous une issue favorable et financièrement acceptable pour notre commune. D'autres suggestions nous sont soumises, comme la recherche d'un nouveau médecin – de nombreuses communes sont dans le même cas –, mais les jeunes générations de médecins ne veulent plus forcément travailler seules, les lourdeurs administratives et la solitude du médecin de campagne y sont pour beaucoup. Le travail en équipe est aujourd'hui plébiscité par les nouveaux diplômés de médecine. Bien évidemment, s'il nous était proposé l'installation d'un nouveau médecin sur notre commune, nous nous empresserions de donner notre accord. L'installation d'un médecin étranger pourrait également être une solution. Notre commune côtière a quand même quelques atouts, notamment la qualité de vie !

Affaire à suivre donc.

Espérons que nous trouverons une issue favorable à ce dossier avant l'été qui arrive à grand pas, et que toutes les animations proposées par les diverses associations communales nous feront profiter d'une période d'ensoleillement tant attendue et d'une convivialité indispensable à notre équilibre quotidien.

Marcel Serandour, Maire de Tréveneuc

S O M M A I R E

• URBANISME ET TRAVAUX	3
• ÇA SE PASSE CHEZ NOUS	7
• VIE MUNICIPALE	11
• DOSSIER	14
• COMMUNIQUÉS DE L'ADMINISTRATION	16
• QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?	20
• CÔTÉ NATURE : PRÉVENTION ET PROTECTION	22
• LE COIN DES ASSOCIATIONS	25
• MUTUELLES COMMUNALES	26
• AGENDA 2025	28



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'enquête publique relative à l'élaboration du PLUi s'est tenue du 12 septembre au 30 octobre 2024.

Suite à la demande de la commission d'enquête, le Président de SBAA a autorisé un délai supplémentaire pour la remise du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, au vu de la complexité du dossier, du nombre et de l'importance des avis des personnes publiques associées et contributions recueillies (1266).

Conformément à l'article 123-21 du code de l'environnement, l'autorité compétente pour organiser l'enquête publie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête sur le site internet où a été publié l'avis mentionné au I de l'article R. 123-11 et le tient à la disposition du public pendant un an.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet de SBAA.

A noter que la commission d'enquête a répondu aux contributions recueillies lors de l'enquête publique dans ses conclusions. Aucune réponse individuelle ne sera adressée aux usagers.

Cet avis n'est qu'un avis simple.

Sur la base des avis émis depuis l'arrêt du projet l'Agglomération prendra une décision sur les différentes demandes. Elle peut :

- **Inclure les observations** : si l'Agglomération approuve les projets, elle peut modifier le projet de PLUi ou les projets de PDA (Périmètre Délimité des Abords) en tenant compte des recommandations de la commission d'enquête et des observations du public.
- **Rejeter les projets** : si l'Agglomération rejette les projets, elle doit motiver sa décision.
- **Demander une nouvelle enquête publique** : si les modifications apportées aux projets sont importantes, une nouvelle enquête publique peut être nécessaire.

Par la suite, le conseil d'agglomération approuva le projet de PLUi et les projets de PDA éventuellement modifiés suite à l'enquête. L'approbation du PLUi vaudra abrogation des 2 cartes communales et remplacera les PLU existants.

Le PLUi fera l'objet d'une approbation par le conseil d'agglomération.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU), VOS DÉMARCHES DEPUIS CHEZ VOUS !

Le Guichet numérique est une solution innovante qui répond aux besoins des particuliers et des professionnels de la construction.

Voici ses principaux avantages :

- **Accessibilité 24h/24 et 7j/7** : Gérez vos démarches administratives à tout moment, sans vous soucier des horaires d'ouverture des mairies.
- **Un service gratuit et sécurisé** : Profitez d'une plateforme fiable, pensée pour faciliter vos projets.
- **Optimisation du suivi** : Vous pouvez déposer vos dossiers (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.) et suivre leur progression en ligne.
- **Consultation intégrée des documents d'urbanisme** : Consultez les plans locaux d'urbanisme (PLU), les zonages, les servitudes et autres informations directement depuis la plateforme.

En plus de simplifier les démarches, ce service contribue à moderniser l'instruction des demandes pour un traitement plus rapide et efficace.

Comment accéder au Guichet numérique ?

VOUS ETES UN PARTICULIER :

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/>

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION :

Les notaires, architectes, maîtres d'œuvre et autres professionnels disposent d'un portail dédié. Pour y accéder, il vous suffit de :

- Faire une demande de création de compte par e-mail à : ads@sbaa.fr
- Activer votre compte grâce à l'e-mail de confirmation que vous recevez de nos services.
- Une fois connecté, déposez et gérez toutes vos demandes d'urbanisme en ligne.

Une démarche écoresponsable

En plus de simplifier vos démarches, ce guichet numérique s'inscrit dans une dynamique écoresponsable. En dématérialisant les demandes, la consommation de papier est réduite et les déplacements inutiles sont évités. C'est une avancée bénéfique pour les usagers et pour l'environnement.

Guichet numérique des
**AUTORISATIONS
D'URBANISME**

Particuliers, professionnels :
Réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne.
Permis de construire et permis d'aménager, demande de **Certificat d'Urbanisme (CUa, CUb)**, DIA... faites-le en direct, sur internet !

Plus d'infos
Flashez ici

**FRANCE
ARMOR
BRETAGNE**

**LA SOLUTION SOLAIRE
SUN'RISES**

**YOAN MORET
07 71 64 62 41
sunrise22410@gmail.com**

**SCOT DU PAYS DE SAINT-BRIEUC :
LE SCOT APPROUVÉ LE 7 FÉVRIER
2025 EST ENTRÉ EN VIGUEUR)**

Les Elus du Comité syndical ont approuvé, à l'unanimité, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du pays de Saint-Brieuc, par délibération, le 7 février 2025. Le SCOT du pays de Saint-Brieuc est désormais exécutoire depuis le 12 avril 2025.

L'entrée en vigueur du SCOT du pays de Saint-Brieuc a été notifiée à l'ensemble des Maires des 70 communes du territoire, aux Présidents de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer ainsi qu'à l'ensemble des personnes publiques associées.

Cette notification a été l'occasion de les informer de l'opposabilité du SCOT aux documents d'urbanisme locaux, aux opérations foncières et d'aménagements de plus de 5 000 m² de surface de plancher (notamment lotissements et ZAC), aux autorisations d'exploitation commerciale et d'exploitation cinématographique, à la délimitation de périmètres d'intervention tels que ceux contribuant à la préservation des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP, ENAP ou PAEN) et à certains documents de planification et de programmation, tels que les plans de mobilité, les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) et les programmes locaux de l'habitat (PLH)..



SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE : AVANCÉES DES TRAVAUX

Les travaux de la future salle intergénérationnelle de Kervalo avancent selon le calendrier prévu. Ce nouvel espace, destiné aux habitants de la commune, aux associations et aux rencontres intergénérationnelles, proposera :

- Une salle polyvalente pour des ateliers et des événements.
- Un espace convivial pour les seniors et les jeunes.
- Une programmation variée d'activités tout au long de l'année.



ESPACE HABITAT : RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'ACHAT

Pour rappel :

- Les terrains sont disponibles à l'achat pour les particuliers.
- Des aides peuvent être accordées pour les primo-accédants.

Ces terrains sont exclusivement réservés à la construction de résidences principales, que ce soit pour des propriétaires occupants ou pour des locations à l'année.

Ces lots offrent une opportunité idéale pour s'installer durablement dans un cadre de vie agréable, alliant confort et convivialité. Ce projet reflète notre engagement en faveur d'un habitat équilibré, adapté aux besoins des familles et des habitants de notre commune.

Les dossiers de candidature, contenant toutes les informations nécessaires, sont disponibles sur le site internet de la mairie et à déposer en mairie ou par courrier recommandé. Nous invitons toutes les personnes intéressées à consulter les documents et à déposer leur dossier dans les délais impartis.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services municipaux.

(Rendez-vous sur www.treveneuc.fr pour consulter les modalités.)

TAXE FONCIÈRE

Suite au vote du conseil municipal, les taux de la taxe foncière augmentent en 2025.

- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : 19.65 %
- **Taxe sur le foncier bâti** : 38,60 %
- **Taxe sur le foncier non bâti** : 82.19 %

Pourquoi cette hausse ?

- Compense la baisse des dotations d'État (perte de **10 000 €/an**).
- Financement des écoles voisines pour les enfants tréveneucis, (Financement obligatoire, suivant les tarifs préfectoraux : 18 000 € en 2022, 55 000 € en 2025 !).



PERMANENCES sur rendez-vous

☞ **1^{er} et 3^e mardis du mois** | 9h à 12h
au Centre inter administratif, rue du 71^e RI à Saint-Brieuc

2^e mercredi du mois | 14h à 17h
au CAUE, 29 avenue des Promenades à Saint-Brieuc

☞ **Consultez gratuitement
un architecte du CAUE**
dans le cadre d'un projet de
construction, d'agrandissement
ou de rénovation.

Pensez à vous munir de plans,
croquis, références cadastrales,
photos... aidant à la bonne
compréhension de votre projet.



Prenez rendez-vous

ESPACE INFO HABITAT 5, rue du 71^e RI - Saint-Brieuc
02 96 77 60 75 infohabitat@sbaa.fr

RÉNOVER · ACHETER
INVESTIR · ADAPTER · LOUER

La terre, la mer, l'avenir en commun

📞 saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Le départ de la factrice, Coralie

Un au revoir émouvant à Coralie Turban, factrice des Tréveneucis depuis 30 ans

Figure bien connue et appréciée de tous, **Coralie Turban**, factrice à Tréveneuc depuis trois décennies, s'apprête à prendre un nouveau départ. Elle rejoint un secteur plus proche de son domicile, à Yffiniac, pour un nouveau chapitre professionnel, plus en phase avec sa vie personnelle.

À cette occasion, le maire **Marcel Sérandour** a tenu à lui rendre un hommage appuyé, mardi 15 avril, en présence d'élus et d'habitants venus nombreux.

« C'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes réunis pour te dire au revoir, Coralie, a souligné le maire. C'est la fin d'une belle page, longue de trente ans, que tu tournes aujourd'hui dans l'histoire de notre commune. »

Un visage familial, une présence précieuse

Durant toutes ces années, par tous les temps, Coralie a parcouru les routes de Tréveneuc avec son sourire constant et une gentillesse qui a marqué chacun.

« *Tu n'étais pas seulement notre factrice, a poursuivi le maire, mais une présence familière, un visage ami, une oreille attentive. Nombreux sont ceux qui te considéraient comme une confidente, parfois même comme une amie, tant tu as su créer du lien avec chacun, en toute simplicité et avec une grande bienveillance.* »

Une professionnelle irréprochable et profondément humaine

Sa parfaite connaissance du territoire et de ses habitants faisait d'elle bien plus qu'une factrice : **Coralie faisait partie intégrante de la vie locale**, du quotidien des Tréveneucis.

« *Au nom de la commune, de tous ses habitants et en mon nom personnel, je tiens à te remercier pour ton engagement, ta disponibilité, ta simplicité et ton humanité* », a conclu Marcel Sérandour.

Un bouquet de fleurs et la médaille de la Ville lui ont été remis en signe de reconnaissance, sous les applaudissements émus de l'assemblée.

Un nouveau départ à Yffiniac

« *Il me reste une dizaine d'années à travailler, confie Coralie. Pouvoir me rapprocher de chez moi est une vraie opportunité, d'autant que les horaires me permettront de mieux m'occuper de mon fils.* »

Touchée par les nombreuses marques d'affection reçues ce soir-là, elle a confié : « *Je ne m'attendais pas à tant d'attention. Je suis très émue.* »

La commune de Tréveneuc lui souhaite **plein succès et de belles rencontres** dans cette nouvelle aventure. Merci, Coralie, pour tout ce que tu as apporté à notre territoire.

Noces de Diamant



Gérard et Marie-Louise Chaffaud ont fêté leurs noces de diamant.

Samedi 19 avril, le maire de Tréveneuc, Marcel Sérandour, a eu le plaisir d'accueillir Gérard et Marie-Louise Chaffaud à l'occasion d'un événement rare et émouvant : la célébration de leurs noces de diamant, marquant 60 années de vie commune.

« *C'est avec joie et admiration que je vous accueille aujourd'hui. Soixante ans de mariage, c'est une longévité remarquable, un parcours de vie que l'on ne peut que saluer, applaudir et méditer* », a déclaré l'édile, visiblement ému.

Mariés le 24 décembre 1964, peu après le retour de Gérard d'un long séjour de 32 mois en Algérie, le couple a construit ensemble une vie empreinte de stabilité, de complicité et de bienveillance. De leur union sont nés deux fils et la famille s'est depuis agrandie avec trois petits-enfants.

Gérard, ancien agent de la RATP, a pris sa retraite à 51 ans, après 28 années de service. Marie-Louise, quant à elle, a exercé comme secrétaire à la sécurité sociale. Tous deux ont pris leur retraite en 1988 et profitent depuis de nombreuses années d'une retraite active et sereine.

Le maire a également tenu à saluer leur implication dans la vie communale, notamment leur engagement fidèle au sein du comité des fêtes, ainsi que leur bonne humeur contagieuse. « *Votre gentillesse et votre humour font de vous des figures attachantes de notre village. Toujours prêts à faire sourire, à partager un mot doux ou une blague bien sentie, vous incarnez un vrai duo complice. Voilà peut-être le secret de votre longévité amoureuse* », a-t-il confié avec tendresse.

En guise de reconnaissance, la municipalité leur a remis un bouquet, un diplôme et la médaille de la commune. « *Vous avez contribué à faire vivre Tréveneuc. En tant que maire, mais surtout au nom de tous les habitants, je vous adresse mes plus sincères félicitations pour ces 60 années d'amour, de fidélité et de rires partagés. Et avec 37 ans de retraite à votre actif, vous êtes en passe de battre tous les records ! À ce rythme, on se donne rendez-vous pour vos noces de platine... ou même de titane !* », a conclu Marcel Sérandour dans un sourire.



Fête des Jardins

L'édition printanière de la Fête des Jardins s'est déroulée les 12 et 13 avril 2025 au Château de Pommorio. Cette année, le thème était « **Arbres et forêts de Bretagne** », mettant en lumière la richesse arboricole de notre région.

L'invité d'honneur, Marc Nagels (Auteur et éditeur passionné par la nature) a animé des conférences sur les arbres et forêts de Bretagne et dédié son ouvrage « Arbres et Forêts de Bretagne » aux éditions Ouest-France.

Pour retrouver la programmation de la prochaine fête des jardins, consultez le site officiel : www.fetedesjardins.com

Chasse aux œufs

19 avril 2025

Le Comité des Fêtes a organisé la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants de Tréveneuc qui ont pu partager un moment de convivialité et de gourmandise en famille, au cœur de la Vallée du Kerpont. Les petits chasseurs ont ouvert l'œil pour retrouver les précieux œufs en chocolat cachés dans les recoins du parc !



Cabaret à Pommorio

Vendredi 25 avril, c'est un public enthousiaste de plus de 200 participants qui est venu profiter du formidable «Cabaret d'un soir» présenté dans la salle du château de Pommorio par la pétillante troupe MiShowCo. Maurelyn la chanteuse, Alexandre le magicien, Miss Tify et Selenna Celestes les transformistes avec leur somptueux costumes, ont ravi et surpris par leur numéro mêlant tours de passe-passe, glamour, chansons et burlesque.

S.A.R.L. Travaux Publics du Goëlo

LE PERDU Fils

4 rue Kerthouet • 22410 TRÉVENEUC

02 96 70 54 15
06 62 28 86 17

Siret : 448 138 453 00015 - TVA FR 27448 138 453 00015

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

Ça s'est passé...

Jazz Ô Château 2025 : jours de swing, de soleil et de partage à Tréveneuc

Les 9 et 10 mai derniers, le parc du château de Pommorio a vibré au rythme du jazz à l'occasion du festival **Jazz Ô Château**, événement devenu incontournable dans la vie culturelle tréveneucquoise.

Sous un ciel clément, mélomanes avertis, curieux et familles ont profité d'une programmation d'exception dans un cadre enchanteur. Le festival a ouvert ses portes vendredi soir avec un concert très attendu du **trompettiste Ludovic Louis**, musicien de renommée internationale dont la virtuosité et la générosité scénique ont immédiatement conquis le public.

Le samedi, le festival a proposé une double soirée musicale, riche en émotions. **KLT & Jessy Elsa Palma** ont livré une performance à la fois sensible et puissante, mêlant groove, soul et jazz moderne. Puis ce fut au tour du **Marco Poingt Trio**, accompagné de la chanteuse **Carolina Aabau**, d'emmener le public vers des horizons plus lyriques, entre tradition jazz et rythmes sud-américains.

Au-delà des concerts, de nombreuses animations ont rythmé ces deux journées : ateliers pour enfants, découverte d'instruments, restauration locale, buvette et espace détente dans le parc ont contribué à faire de ce week-end un moment convivial et fédérateur.

La municipalité de Tréveneuc adresse ses remerciements chaleureux aux organisateurs, aux bénévoles et aux partenaires qui ont permis la tenue de cette belle édition.

Jazz Ô Château vous donne rendez-vous en mai 2026 pour de nouvelles découvertes musicales... toujours dans la bonne humeur et le partage.





TOUSEGRU!
BAR – TABAC

4 Place du Bourg
22410 TRÉVENEUC

**PIZZAS
À EMPORTER :**

vendredis et samedis soir
(commandes jusqu'à 20h30)

<https://www.facebook.com/tousegrutreveueuc/>

ÇA SE PASSE CHEZ NOUS

Ça va se passer chez nous !

Port Goret en fête – Soirée Flamenco à Tréveneuc



Lieu : Port Goret

Organisateur : Comité des Fêtes de Tréveneuc

Le samedi 24 mai 2025, Tréveneuc vous invite à une ambiance festive et ensoleillée à l'occasion de « Port Goret en Fête » !

Animations et concert seront gratuits, dans une atmosphère chaleureuse aux couleurs de l'Espagne.

Dès 16h, venez profiter :

- D'un espace crêpes et bar,
- D'ateliers maquillage artistique pour petits et grands,
- De jeux en bois pour toute la famille,
- D'une animation musicale avec le duo flamenco Mas'chia : musique et danse au rendez-vous !

Restauration sur place :

Un repas « spécial Espagne » (paëlla + dessert) est proposé au prix de 18 €. Une sangria vous sera également offerte !

La soirée se poursuivra en musique avec le groupe Mas Aya, pour clôturer cet événement dans une ambiance festive.

Infos et réservations pour le repas : 06 07 36 18 02

Un grand bravo au Comité des Fêtes de Tréveneuc pour l'organisation de cette belle soirée !

Feu de la saint Jean

20 juin 2025

Lieu : Place du Bourg

Organisateur : Comité des Fêtes de Tréveneuc

L'été arrive et avec lui le Feu de la Saint-Jean ! Rendez-vous place du Bourg pour un moment de partage autour d'un grand feu de joie, accompagné de musique et de danses traditionnelles bretonnes. Un repas convivial sera également proposé sur place.

Concert repas Moules-frites

11 juillet 2025

Lieu : Place du Bourg

Organisateur : Commune/Comité des fêtes

Ambiance musicale et festive pour cette soirée-concert en plein air. Venez écouter des artistes locaux et découvrir une programmation variée, allant du jazz à la musique bretonne, le tout dans une atmosphère chaleureuse et estivale.

Vide grenier

13 juillet & 31 août 2025

Lieu : Place du Bourg

Organisateur : Société de chasse de Saint-Marc

Chineurs et curieux sont attendus pour deux grandes journées de vide-greniers en plein cœur du village. Une belle occasion de faire des trouvailles, de donner une seconde vie aux objets et de partager un moment convivial entre habitants.

Mardis du Bourg

22 juillet et 19 août 2025

Lieu : Place du Bourg

Organisateur : Tréveneuc Anim'Touseg

2 mardis de l'été, la place du Bourg s'anime avec des spectacles, concerts et animations familiales. Une occasion parfaite de découvrir des artistes locaux, tout en passant un moment agréable en famille ou entre amis.

BIENVENUE À MAXIME LE BERRE, NOUVEL AGENT DES SERVICES TECHNIQUES



Depuis le 1^{er} avril 2025, la commune de Tréveneuc a le plaisir d'accueillir dans ses effectifs **Maxime Le Berre**, nouvel agent des services techniques.

Originaire de Tressignaux, Maxime a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en quittant le domaine du bâtiment pour se consacrer aux espaces verts, un univers qu'il connaît bien et affectionne particulièrement.

Fort d'une première expérience dans l'entretien des espaces verts pour Dinan Agglomération, ainsi que d'un parcours professionnel riche et varié, notamment dans l'électricité et le maraîchage, Maxime a toujours su faire preuve de polyvalence, de rigueur et de passion pour les travaux manuels et de plein air. Il se dit aujourd'hui heureux de pouvoir évoluer dans un cadre de vie qu'il juge « exceptionnel » : il apprécie tout particulièrement le fleurissement de la commune, ses arbres fruitiers, la présence des moutons ou encore des ruches.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au service de la commune et de ses habitants.



MAIRIE

CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE !

Afin de mieux répondre à l'évolution des usages, nous avons constaté une baisse de fréquentation de la mairie le samedi. En effet, de plus en plus de démarches administratives se font désormais en semaine ou directement en ligne.

C'est pourquoi, à compter du samedi 1^{er} février, la mairie sera ouverte les 1^{er} et 3^{es} samedis de chaque mois, de 9h à 12h uniquement.

Nous vous invitons à anticiper vos démarches (demandes de copies, remise de clés, etc.) en fonction de ces nouveaux horaires. Les services restent accessibles du lundi au vendredi et via les démarches en ligne pour un grand nombre de procédures.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.

Ouverte du lundi au vendredi et les 1^{er} et 3^{es} samedis de 9h à 12h.

Téléphone : 02 96 70 84 84

Site web : www.treveneuc.fr

Courrier : mairie@treveneuc.fr

<https://www.facebook.com/treveneuc/>

<https://www.instagram.com/villedetreveneuc/>

Application Localiti



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi de 9h à 12h
(ouverte de 10h à 12h le mardi).

02 96 70 84 83

<https://tarifs-postaux.fr/>



Mercredi : 16h à 18h30 / Samedi : 10h à 12h

(02 96 33 73 98 - fermée veilles de jours fériés et jours fériés)

La bibliothèque/médiathèque municipale est animée par une équipe de 11 bénévoles.

C'est dans une ambiance conviviale que nous vous accueillerons dans ce bel espace. Vous y trouverez des nouveautés et rentrées littéraires. La carte d'usager, gratuite, vous donne aussi accès à la réservation de tous les documents des 32 médiathèques de l'agglomération. Le petit plus depuis début 2025, la livraison sur site tous les samedis matin, grâce à la navette de la poste !



DES ANIMATIONS Y SONT PROPOSÉES :

Par le Relais Parent Enfant (RPE) / 1 à 2 bénévoles avec un atelier lecture qui réunit 2 fois par trimestre, enfants de 0 à 3 ans, assistantes maternelles et parents (sur inscription auprès du RPE).

Avec quelques bénévoles nous animons un « crapauds lecteurs » le 3^{ème} samedi de 10h à midi. Autour d'un café nous échangeons sur nos lectures à partir d'une thématique définie à l'avance et débattons ensemble.

Venez nous rejoindre et étoffer notre équipe, assurer une permanence ou encore proposer des ateliers que vous aimeriez animer.

**3^{ème} samedi
du mois
De 10h15
à 11h30**

MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE POUR LA MÉDIATHÈQUE.

Les Médiathèques de la Baie vous facilitent l'accès à la culture !

Depuis le 13 janvier 2025, une navette circule sur tout le réseau des Médiathèques de la Baie, incluant la bibliothèque de Tréveneuc vous offrant un accès simplifié aux 700 000 documents des 32 médiathèques du territoire !

RÉSERVEZ, EMPRUNTEZ, RENDEZ...

OÙ VOUS VOULEZ !

Réservez jusqu'à 10 documents (dont 2 nouveautés) à l'accueil de votre médiathèque préférée ou sur mediathequesdelabaie.fr ou enfin Via l'application Ma Bibli

Recevez une notification dès que votre document est disponible et récupérez-le dans la médiathèque de votre choix !

Rendez ensuite vos emprunts où vous voulez sur le réseau

En savoir plus : mediathequesdelabaie.fr



 **MARCHES HEBDOMADAIRES**

- **Lundi** : Saint-Quay-Portrieux (Port)
- **Mardi** : Etables-sur-Mer
- **Mercredi** : Plouha
- **Jeudi** : Binic
- **Vendredi** : Saint-Quay-Portrieux (Casino)
- **Samedi** : Saint-Brieuc
- **Dimanche** : Etables-sur-Mer



 ÉTAT CIVIL

Voici l'État Civil depuis le 13 décembre 2024

- DÉCÈS**
- 13 janvier** : ETIENNE née LE PIVERT Jeanne-Yvonne
 - 21 janvier** : GUENNEC Jérôme
 - 18 février** : PATOUX née FAVEY Claude
 - 11 mars** : LE CORNEC Alain
 - 30 avril** : BLANCHARD Marie née LUCO Marie Thérèse
 - 6 mai** : ROLLAND née LE GOFF Marie Gabrielle
 - 9 mai** : GOGUELET Gilbert

 COMMUNIQUÉS DE L'ADMINISTRATION

Hommage à Marie-Gabrielle Rolland

Il y a des personnes qui laissent une empreinte douce mais tenace là où elles passent. Marie-Gabrielle Rolland faisait partie de celles-là.

Conseillère municipale à Treveneuc depuis 11 ans, elle était bien plus qu'un nom sur une liste : une présence précieuse, franche, engagée, et toujours disponible. Elle avait cette façon bien à elle de dire ce qu'elle pensait, sans détour, mais toujours avec bienveillance. Et puis surtout, elle était là. Pour donner un coup de main à la bibliothèque, pour assurer à la cantine quand l'école bat-



tait encore son plein, pour faire avancer les choses avec énergie et simplicité.

Marie-Gabrielle, c'était un vrai soutien, un appui solide pour le conseil, une oreille attentive et un cœur ouvert. Elle a apporté sa patte à notre commune avec discrétion mais efficacité. Et elle l'a fait avec générosité, en toute simplicité, sans jamais chercher la lumière.

Nous sommes heureux de l'avoir connue, et encore plus de l'avoir eue à nos côtés. Merci, Marie-Gabrielle.

 FOOD-TRUCKS

Jour	Lieu		
	Place du Bourg	Port Goret	Saint-Marc
Lundi		Croc&Style du 01/07/2025 au 31/12/2025 de 10h à 21h	
Mardi		Croc&Style du 01/07/2025 au 31/12/2025 de 10h à 21h	
Mercredi		Crêp à la Fleur de Sel du 11/01/2025 au 30/11/2025 de 11h30 à 21h	Miss Rozel juillet et août de 11h à 20h
Jeudi		Croc&Style du 01/07/2025 au 31/12/2025 de 10h à 21h	
Vendredi	Croc&Style du 01/07/2025 au 31/12/2025 (sauf le 11/07/2025) de 17h à 21h	Crêp à la Fleur de Sel du 11/01/2025 au 30/11/2025 de 11h30 à 21h	
Samedi	Croc&Style du 01/07/2025 au 31/12/2025 de 10h à 19h	Crêp à la Fleur de Sel du 11/01/2025 au 30/11/2025 de 11h30 à 21h	
Dimanche		Crêp à la Fleur de Sel du 11/01/2025 au 30/11/2025 de 11h30 à 21h	Croc&Style du 01/07/2025 au 15/09/2025 de 11h à 20h

DISPOSITIFS JEUNESSE

ARGENT DE POCHE : MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL RÉMUNÉRÉES

Ce dispositif concerne les jeunes Tréveneucises et Tréveneucis âgés de 14 à 18 ans. Nouveauté, depuis le mois de mars 2025 la commune a passé convention avec l'association « Cap à Cité » qui développe des projets en direction de l'enfance et de la jeunesse sur notre territoire. L'animatrice

de cette association propose et coordonne, en lien avec la municipalité, les missions que les jeunes auront choisi en fonction de leurs envies : bricolage, jardinage, photos-reportage, nichoirs ... ou encore, par exemple, une boîte à poèmes réalisée récemment et que vous trouverez à l'accueil en mairie.

Outre une rétribution par mission (15 euros pour les 14-15 ans et 22 euros pour les 16-18 ans), c'est aussi pour nos jeunes l'occasion de se rencontrer différemment, de s'ouvrir à d'autres domaines de connaissance et de les valoriser dans leur CV !



Jane 16 ans x 5 missions, très variées. Du bricolage de nichoirs pour la ville, des boîtes à citations pour la mairie, une matinée au centre de loisirs et l'enregistrement d'une histoire pour les petits de la sieste. Merci à Jane



Léna B 14 ans x 5 missions au centre de loisirs : tout s'est très bien passé ! Marina la directrice du centre de loisirs est très contente des missions de Léna ! Léna était très dynamique et on sent qu'elle a beaucoup aimé être au centre et mener des animations, faire différentes activités ...merci à Léna.

PLACE AUX JEUNES : PROJETS LOCAUX FINANCÉS PAR ERASMUS+.

C'est un projet de coopération européenne qui rassemble des jeunes de la génération Z (15 à 30 ans), polonais, portugais et français qui ont envie de tester de nouvelles méthodes afin de faire valoir leur avis sur leur place d'usager de l'espace public, voire se projeter sur leur vie dans la cité à l'horizon 2040. L'agglomération de St Brieuc a postulé afin de mener ce projet sur son territoire et « a embarqué » la commune de Tréveneuc dans cette réflexion inédite !

Intéressé(e)s par cet échange ? Une envie de rêver ensemble ?

Participez à la rencontre qui aura lieu le 28 juin à 16H30 dans le jardin de la bibliothèque.



PASS'ENGAGEMENT

Jeunes de Tréveneuc, un coup de pouce pour vos projets !

Tu as entre 16 et 25 ans et un projet en tête : passer ton permis, obtenir le BAFA, financer un logement... ? Grâce au Pass'Engagement, ton bénévolat peut te permettre d'obtenir une bourse allant jusqu'à 1 200 € !

Date limite de candidature : 27 mai 2025. Télécharge ton dossier sur le site des Côtes d'Armor ou de la CAF.

Engage-toi, réalise tes projets et donne un coup de main à ta communauté !



« LA PETITE EPICERIE » : UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE AU CŒUR DU BOURG, KÉSAKO ?

Suite à la fermeture de l'épicerie à l'été 2024, le besoin de rétablir un service de proximité est vite devenu un sujet de préoccupation pour les habitant(e)s de la commune.

Le dépouillement du questionnaire adressé fin 2024 a fait émerger que, outre un réel besoin de produits de 1ère nécessité, nous avons un fort besoin de lien social, de solidarité, d'entraide.

Avec « Bouge ton coq », association nationale qui accompagne les projets participatifs nous avons décliné sur 3 rencontres les principes qui régissent la mise en œuvre d'une telle structure.

Pas un commerce à proprement dit, l'épicerie est gérée par une association. Ouverte à tous, chaque personne qui achète dans l'épicerie en est adhérente et participe 2 heures /mois (sauf si pb de santé) à sa gestion. Chaque adhérent paye une cotisation

pour couvrir les charges (eau, électricité, assurance..) le local étant mis à disposition gracieusement par la mairie.

Après une dernière consultation des habitants le 23 avril la création de l'association « La Petite Epicerie » s'est concrétisée le 29 avril.

La cotisation annuelle est fixée pour une famille à 30 euros, pour une personne seule elle est de 15 euros, et pour une personne de passage de 1 euro. Afin d'achalander les rayons un fonds de roulement sera nécessaire. Chacun pourra contribuer à cette cagnotte en donnant une avance sur ses futurs achats (le montant des achats sera déduit directement, via le logiciel de l'épicerie, du solde de l'adhérent).

Les prix sont ceux fixés avec les producteurs, donc sans marge et en circuit court et bio de préférence. La gamme des produits proposée sera évolutive. C'est-à-dire ba-

sée sur le nombre de jours d'ouverture qui eux-mêmes seront déclinés en fonction du nombre de bénévoles prêts à s'investir dans le projet.

Un gros travail de démarches administratives, de concertation avec tous les partenaires potentiels nous attend encore. Optimiste l'association espère pouvoir vous faire part de son organisation et fonctionnement dans quelques semaines et pourquoi pas ouvrir les portes de l'épicerie (nom encore à chercher) à l'été.

Bien plus qu'une épicerie : c'est un lieu de rencontre où retrouver ses voisins, amis et organiser toutes sortes d'évènements !

Venez nous retrouver et partager cette belle aventure commune !

Contact : epicieriedetreveneuc@gmail.com

UNE NOUVELLE ÉCOLE À TRÉVENEUC

En septembre 2025, notre école Saint-Erwan, établissement indépendant situé actuellement à Plélo, s'installera à Tréveneuc. Nous sommes très honorés de rejoindre cette belle commune.

Fondée sur les pédagogies actives Freinet et Montessori, notre école met l'accent sur l'autonomie, la coopération et la joie d'apprendre dans un cadre bienveillant et stimulant. Nos classes à effectifs réduits offrent un cadre d'apprentissage optimal, où chaque élève peut progresser à son rythme. L'une de nos aspirations est de relier l'apprentissage à la nature. Quoi de mieux que Tréveneuc, avec son environnement exceptionnel en bord de mer, pour permettre aux

enfants d'explorer, d'observer et de grandir au contact du vivant ?

Nous avons à cœur de créer des liens avec la communauté locale, d'échanger et d'apporter notre modeste contribution à la vie de la commune. Nos valeurs ? L'ouverture, le respect et la transmission d'un enseignement solide, dans un esprit de tolérance et de partage.

Nous savons que l'arrivée d'une école privée peut susciter des interrogations. Notre démarche n'est pas de nous imposer, mais de nous intégrer avec simplicité et bienveillance. Si vous souhaitez en savoir plus sur notre projet ou simplement nous rencontrer, nous serions ravis d'échanger avec vous.

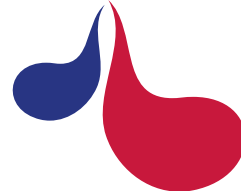
Vous pouvez nous retrouver sur notre site Internet www.ecole-saint-erwan.com, notre page Facebook ou notre compte Instagram.

À très bientôt à Tréveneuc !

Contact : Aurélie Jaffrelot, directrice

06 30 53 78 61

contact@ecole-saint-erwan.com



RECENSEMENT CITOYEN : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE DÈS 16 ANS

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser entre 16 et 25 ans. Cette démarche, à effectuer dans les trois mois suivant les 16 ans, est essentielle : elle conditionne l'inscription aux examens, concours et permet l'inscription automatique sur les listes électorales à la majorité.

Où se recenser ?

- En ligne sur service-public.fr
- Ou directement à la mairie de Tréveneuc

Documents nécessaires :

- Livret de famille
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française

Et ensuite ?

Le recensement donne accès à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une journée d'information sur les droits et devoirs citoyens. La convocation est automatique après le recensement.

Infos JDC (Centre du Service National de Brest) :

- En ligne : majdc.fr
- csnj-brest.traits@intradef.gouv.fr
- **09 70 84 51 51**

Conservez bien l'attestation de recensement : aucun duplicata ne sera délivré.



RESPECTER SON VOISINAGE : HORAIRES AUTORISÉES !

Le bruit est règlementé par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024.

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, selon l'article 4, ils ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est demandé à chacun de respecter ces horaires et son voisinage. Dans le cas de troubles, il est recommandé de privilégier une solution amiable.

LE TRANSPORT SCOLAIRE EN CÔTES D'ARMOR

Service de proximité, le transport scolaire est utilisé au quotidien par 18 000 jeunes.

Attention, les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 ouvrent à compter de début juin.

Il existe actuellement 5 arrêts sur la commune. Toute demande de nouvel arrêt doit être formulée avant le 31 mai 2025. Formulaire disponible en Mairie.

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE BREIZHGO

Les inscriptions au transport scolaire (car, train et bateau) sur le réseau BreizhGo ouvriront le 2 juin 2025 !

Elles se feront en ligne sur : breizhgo.bzh

N'attendez pas le dernier moment : la date limite d'inscription est fixée au 17 juillet 2025 !

Passée cette date, une majoration de 40 € par famille sera appliquée.

Pensez à renouveler votre inscription même si votre enfant était déjà inscrit l'an dernier !

LOUER VOTRE RÉSIDENCE EN MEUBLÉ DE TOURISME : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous souhaitez louer votre résidence secondaire pour un week-end ou pendant vos vacances ? C'est possible, à condition de respecter certaines formalités.

Déclarer votre activité

- Inscrivez-vous au répertoire Sirène de l'INSEE via le guichet des formalités des entreprises pour obtenir un numéro SIRET (gratuit).
- Déclarez ensuite votre meublé en mairie à l'aide du formulaire CERFA 14004. Un récépissé vous sera remis.

Taxe de séjour

Vous devrez collecter la taxe de séjour pour l'Office de tourisme de la baie de Saint-Brieuc. Si vous utilisez une plateforme de réservation (type Airbnb), elle s'en charge généralement.

Classement possible

Vous pouvez faire classer votre meublé de tourisme par un organisme agréé (liste sur Atout France) pour valoriser votre bien.

La mairie peut également vous inscrire sur la liste locale des meublés de tourisme. Renseignez-vous !



MAISONS FRANCE SERVICES

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.



PLOUHA

Avenue Laennec 02.96.20.21.26

Horaires :

Lundi 09h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00

Mardi 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mercredi 08h30 - 13h15

Jeudi 09h00 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Vendredi 09h00 - 12h30

Samedi 09h00 - 12h00

BINIC ETABLES SUR MER

1 Place Jean Heurtel 02.96.70.64.18

Horaires :

Lundi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi 09h00 - 12h00

Mercredi 09h00 - 12h00

Jeudi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Samedi Fermé

Un guichet unique pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

VIA TRAJECTOIRE

Trouver une structure d'accueil adaptée pour un proche âgé peut être un véritable parcours du combattant. Pour répondre à ce besoin, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne et le Département des Côtes d'Armor mettent à disposition ViaTrajectoire, une plateforme nationale, gratuite et sécurisée.

Un service public en ligne, accessible à tous

ViaTrajectoire permet aux familles et aux aidants d'effectuer une recherche d'établissement selon **plusieurs critères** :

- **Géographique** (proximité de la famille ou du domicile actuel).
- **Budgétaire** (coût des hébergements adaptés aux revenus).
- **Type de soins et d'accompagnement** (EHPAD, résidence autonomie, accueil de jour, USLD).

Grâce à son moteur de recherche multicritères, les usagers peuvent identifier les structures correspondant à leurs besoins, remplir un dossier d'admission unique et le soumettre en ligne directement aux établissements sélectionnés.

Les démarches sont simplifiées grâce à :

- Un espace numérique sécurisé, accessible à tout moment.
- Une déclaration du médecin traitant, qui complète le volet médical en toute confidentialité.
- Une alerte par mail dès qu'une réponse est disponible.



Besoin d'aide pour constituer un dossier ?

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez le CLIC le plus proche de chez vous :

- **CLIC de Paimpol : 02 96 20 87 20**

clic-paimpol@cotesdarmor.fr

- **CLIC de Saint-Brieuc : 02 96 62 55 43**

coordinationccas-saintbrieuc@saint-brieuc.fr

Pour plus d'informations et pour commencer votre recherche, rendez-vous sur *ViaTrajectoire.fr*

Un service simple, rapide et efficace pour anticiper et faciliter l'entrée en établissement des personnes âgées !

SANTÉ AU TRAVAIL : LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE À VOS CÔTÉS

En cas de problème de santé impactant votre quotidien ou votre travail, le Service Social de l'Assurance Maladie vous propose un accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé.

Un accompagnement sur mesure

Un(e) assistant(e) social(e) vous aide à :

- Identifier vos droits et vos besoins
- Accéder aux soins et à des aides financières
- Préparer un retour à domicile ou une réinsertion professionnelle
- Construire un projet adapté à votre situation

Vous êtes en arrêt de travail ?

Le service social peut vous guider pour :

- Mobiliser les dispositifs d'aide
- Organiser un retour à l'emploi
- Envisager une reconversion ou une adaptation du poste

Contact

Par téléphone : 3646, dites «Service Social»

En ligne : sur ameli.fr > Messagerie > «Écrire un message» > «Service social»

- Des permanences sont aussi proposées dans les Maisons France Services, pour un rendez-vous en présentiel.
- Un service précieux pour retrouver confiance, autonomie et mieux vivre avec la maladie.

SANTÉ AU TRAVAIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

VOS PROBLÈMES DE SANTÉ ONT DES RÉPERCUSSIONS SUR VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE ?

Prenez rendez-vous en ligne **24h/24**

Permanence à la Maison France Service le mercredi et jeudi au RDV

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE SOCIAL

- pour mobiliser aides et dispositifs
- pour le retour au travail après un arrêt prolongé
- 3646 Service gratuit - prix appel

Dites « Service social »

ameli.fr

Maçonnerie Bournier antoine

- Neuf & Rénovation
- Petit terrassement
- Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23

SYLVAIN TONNELLIER

- | DÉMOLITION
- | ASSAINISSEMENT
- | TERRASSEMENT
- | ALLÉE EN GROU

EDITIONS ARMORIC

39, rue de Kercadoret
22410 TRÉVENEUC

TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39



CIAS

ACTIONS DE PRÉVENTION

Jeudi 19 juin 10h-midi : conférence sur le sommeil (à suivre le jeudi 6 ateliers sur cette thématique si demandes)

En septembre-octobre : conférence sur la mémoire (avec 6 ateliers à suivre aussi si demandes).

Mi-novembre : un ciné-débat sur la maladie d'Alzheimer au cinéma Arletty.

En prévision début 2026 : des ateliers sur la gestion du stress / le bien-être

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service ouvert à tous :

- Retraités
- Personnes en situation de handicap
- Incapacité temporaire
- Sortie d'hospitalisation

Des repas équilibrés et variés préparés par nos chefs

Mise en place sous 24h avec plat de substitution disponible.

Tarif unique - Pas de frais annexes.

Un service à votre écoute :

- Visite à domicile pour adapter le service à vos besoins
- Équipe administrative spécialisée
- Agents livreurs professionnels pour un suivi régulier

Des aides au financement disponibles :

- Crédit d'impôt de 50% pour TOUS
- Financement possible par le Conseil Départemental (APA)

LIVRAISON À DOMICILE !

- Contactez-nous dès maintenant : **02 96 58 57 58**
portage.cias@sbaa.fr
- Enquête Satisfaction 2023 :
90% de bénéficiaires très satisfaits !

Choisissez le service public pour vos repas à domicile !



PORTAGE DE REPAS

Pour vous aider à répondre à un besoin ponctuel ou régulier (incapacité temporaire, retour à domicile après hospitalisation...), nous vous proposons une alimentation variée et équilibrée.

- Un portage sur les **32 communes** de l'agglomération.
- Des plats savoureux **cuisinés près de chez vous** par nos chefs avec **des produits bio et bretons**.
- Des recettes spécifiques et **adaptées à vos régimes** (peu salées, moulinées...).
- Une livraison **7 jours sur 7, bienveillante et à votre écoute**.

50% de crédit d'impôt sur coût de livraison



c'est ça le service public



Composition du repas :

- un potage et une entrée froide,
- une viande ou un poisson avec légumes et/ou féculents.
- un laitage,
- un dessert,
- du pain.

cias
Bien vivre chez vous

90%
de bénéficiaires
satisfaits *

Votre repas
sous 24h !
Appelez-nous :
T. 02 96 58 57 58

*Enquête annuelle - Résultats 2023

QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?

BAIE MOBIL'

L'offre de services de Baie Mobil' :

- Diagnostic de vos besoins mobilité
- Accompagnement individuels
- Ateliers collectifs

Objectifs

Des conseillères en mobilité sont là pour vous accompagner à :

- Comprendre et élargir sa zone de mobilité ;
- Comprendre et adapter son budget mobilité ;
- Solliciter des aides
- Réduire son stress dans les transports, etc.
- Vous orientez vers des services existants

Publics :

- Demandeurs d'emploi.
- Allocataires des minimas sociaux.
- Stagiaires de la formation professionnelle.
- Jeunes suivis par la Mission Locale.
- Salariés en insertion professionnelle
- Salariés en précarité (CDD, temps partiels, intérimaires...)

L'accès à cette plateforme est effectué, sur orientation, des partenaires du territoire.



POUR QUI ?

Les personnes ayant besoin de conseils et/ou d'accompagnement pour faciliter l'accès à l'emploi et/ou à la formation

COMMENT ?

EN ROUTE VERS DES SOLUTIONS ... :



Accompagnement pour le code de la route et permis de conduire

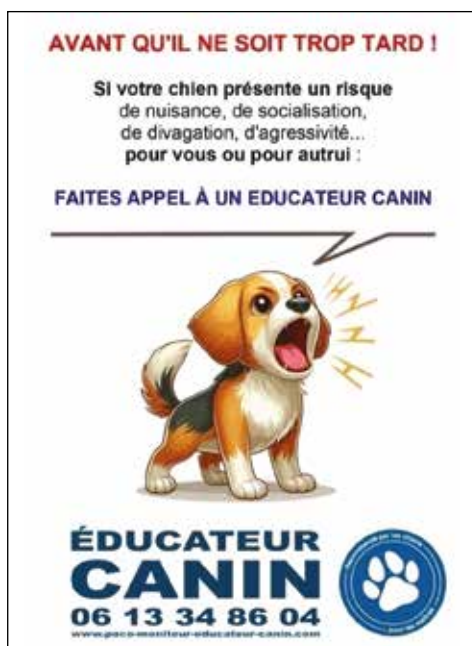


Information sur les différents moyens de transports



Nous vous conseillons sur des solutions de financement

Diagnostic et accompagnement individuel ou/et en groupe



CAMPAGNE DE PIÉGEAGE REINES FONDATRICES FRELONS ASIATIQUES

Une réunion d'information s'est tenue le 26 février 2025 à 19h afin de préparer la campagne de piégeage 2025.

M. Olivier BIGOURIE, apiculteur et référent communal auprès du GDSA22, a rappelé l'importance du piégeage des reines fondatrices pour éviter la prolifération de cette espèce menaçante pour la biodiversité.

Les 2 précédentes années de piégeage sur la commune ont permis de faire baisser la pression des Frelons Asiatiques :

Année	Nids Primaires *	Nids Secondaires
2023	1	19
2024	1	19
2025	0	14

*Les nids primaires détruits directement par les particuliers ou les services techniques ne sont pas comptabilisés.

Année	Nombre de pièges distribués	Nombre de piégeurs	Fondatrices capturées
2023	70	45	565
2024	122	95	340
2025	109	75	

Les 75 piégeurs volontaires s'engagent à respecter les consignes du GDSA22 et à ramener les fiches de comptage afin de remonter les données collectées au niveau départemental puis national.

Il est très important de respecter la période de piégeage pour cibler les fondatrices et limiter l'impact sur les autres espèces. La campagne a été lancée le 1^{er} avril et s'est terminée le 15 mai. Les particuliers ne doivent plus utiliser les pièges « bouteille » qui ne sont pas sélectifs et ont un impact néfaste sur tous les autres insectes.

Les Frelons Asiatiques ne reviennent pas dans le même nid mais souvent à proximité. Une fois que les ouvrières naissent, il est inutile de piéger.

Il est rappelé que la commune prend en charge intégralement la destruction des nids de Frelons Asiatiques. Procédure : contacter la mairie, les services techniques viennent constater l'espèce et contactent la société NEATURE qui prendra rendez-vous avec le particulier pour fixer la date d'intervention. S'il s'agit d'une autre espèce, sa destruction n'est pas nécessaire. Si cette option est choisie, elle sera à la charge du particulier.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le décret n°2022-686 du 25 avril 2022, paru au journal officiel du 27 avril 2022, a ajouté les chenilles processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*) et du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine.

L'arrêté préfectoral du 18 mai 2024 fixe les obligations en matière de prévention et de piégeage pour limiter la prolifération des deux espèces de chenilles processionnaires présentes en Bretagne et leur impact sur la santé humaine et animale.

Conformément à l'article 14 de l'arrêté préfectoral, le propriétaire d'un arbre dans lequel serait constaté un nid est chargé de procéder ou prendre contact avec un prestataire dans un délai d'un mois pour faire procéder à ses frais à la destruction mécanique, a minima, des nids les plus accessibles par tout moyen autorisé par ledit arrêté.

ATTENTION PROCESSIONNAIRES DU PIN SUR CE SITE

La Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est une chenille parasitaire et nuisible dont les nids, à l'extérieur des branches de pins et de résineux, sont très dangereux pour la santé humaine et animale.

Pour l'éliminer, avec des méthodes appropriées (saupoudrage, traitement chimique, etc.), il est recommandé de respecter les consignes suivantes :

- Pour les enfants, avec un masque et des vêtements adaptés (longues manches, pantalons longs, etc.), éviter de toucher les nids.
- Pour les adultes, avec un masque et des vêtements adaptés (longues manches, pantalons longs, etc.), éviter de toucher les nids.

Afin de vous protéger lors de vos sorties...

- Ne pas toucher les nids.
- Ne pas respirer les poussières.
- Porter des vêtements longs et fermés.
- Eviter de toucher les nids.
- Eviter de toucher les nids.

FREDON

JARDINER AVEC LA NATURE : ADOPTONS LES BONS GESTES AU PRINTEMPS !

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de jardiner se fait naturellement sentir... Mais le printemps est aussi une période cruciale pour la faune sauvage : c'est le temps des nidifications chez les oiseaux, de la floraison des plantes sauvages et de la vie intense chez les pollinisateurs comme les abeilles, bourdons et papillons. Pour préserver cette biodiversité précieuse, quelques gestes simples suffisent :

LAISSEZ LES FLEURS POUSSER !

- Ne tondez pas trop tôt : les pissenlits, trèfles et autres « mauvaises herbes » sont en réalité de vraies ressources alimentaires pour les insectes pollinisateurs.
- Réservez un coin « sauvage » dans votre jardin : sans tonte, sans taille, refuge pour les insectes.

NE TAILLEZ PAS LES HAIES ENTRE MARS ET FIN JUILLET

- C'est la pleine période de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Une taille pourrait déranger ou détruire des nids en cours d'utilisation.
- Les haies fournissent aussi abri, nourriture et zones de repos pour les pollinisateurs.

ADOPTEZ UN JARDIN PLUS NATUREL

- Privilégiez les plantes locales, mellifères et variées.
- Limitez les produits chimiques.
- Acceptez un peu de désordre : c'est de la vie en plus dans votre jardin !

Ces petits changements dans nos habitudes permettent à la nature de reprendre ses droits, même dans les espaces les plus modestes.

Ensemble, faisons de Tréveneuc un village accueillant pour les abeilles, les oiseaux et toute la petite faune sauvage.

Une nature en meilleure santé, c'est aussi un cadre de vie plus riche et plus harmonieux pour nous tous.



**Plomberie
Electricité
Chauffage**



Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...



Yann HADDAD



**7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc**



**06 22 41 28 87
02 96 65 29 32**

RM 398733601

Plomberie/Chauffage/Electricité




La Sari GOËLO CONFORT vous accompagne dans tous vos projets de rénovation, installation mais aussi dans le dépannage et l'entretien de vos équipements.

Rénovation salle de bain
Rénovation tableaux électriques
Rénovation et dépannage chauffage
Remplacement chaudières
Dépannage fuites eau

Remplacement/Installation VMC

Installation régulation chauffage domotique d'énergie
Installation borne de recharge véhicule électrique





22410 TREVENEUC

APPELEZ VITE !
07.55.61.42.15
goelocomfort@gmail.com

SIRET : 984 150 789 00019

PROTÉGEONS ENSEMBLE LA PETITE FAUNE SAUVAGE DE TRÉVENEUC

Le chat domestique, bien qu'attachant et souvent perçu comme un compagnon paisible, reste un prédateur redoutable pour la petite faune sauvage : oiseaux, lézards, insectes, petits mammifères... À l'échelle d'une commune, les impacts peuvent être significatifs.

Afin de concilier bien-être de nos animaux de compagnie et protection de la biodiversité, voici quelques **gestes simples** proposés par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) que chacun peut adopter :

Les bons réflexes à adopter :

- **Nourrir son chat en libre-service** pour limiter la chasse aux proies.
- **Le faire stériliser rapidement** pour éviter la prolifération et les errances.
- **L'occuper avec des jeux** pour canaliser son instinct de chasseur.
- **Créer des zones refuges dans son jardin** : herbes hautes, haies sauvages, tas de bois...
- **Empêcher l'accès aux nichoirs et mangeoires** avec des dispositifs simples (grilles, branches, barrières...).
- **Utiliser des répulsifs naturels** (plantes, mélanges à base d'huiles essentielles, appareils à ultrasons...).
- **Équiper son chat d'un collier à clochette ou d'une collerette colorée** pour alerter la faune de sa présence.
- **Limiter ses sorties au crépuscule**, à l'aube ou après la pluie, périodes sensibles pour la faune.

En appliquant ces quelques mesures, nous participons activement à la **préservation de la biodiversité locale**, tout en assurant la sécurité et la santé de nos félins.



Pour plus d'informations : www.lpo.fr

En cas de découverte d'un animal sauvage blessé : **05 46 82 12 34**

Agressons ensemble pour faire de Trévèneuc un territoire accueillant pour tous... humains comme animaux !

DOMAINE DE
CHAINTRE

Sylvain Luneau
VIGNERON - ŒNOLOGUE

Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr

VINS DU
Val de Loire

*Muscadet Sèvre et Maine sur lie
Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle*

FL
TAXIS

T : 06 15 67 23 85

ATELIER TRÉVENEUCOIS

TRÉVENEUC ANIM'TOUSEG

Notre Orchestre solidaire MEV 22 a débuté ses concerts le 18 décembre dernier à la Résidence les Genêts d'Or de Plouha. Il sera encore présent tout au long de l'année pour égayer par ses morceaux classiques et de variété les lieux de vie de nos séniors (Étables, Binic, l'Île de Bréhat...) Les répétitions qui ont lieu un mercredi sur deux sont ouvertes à tous.

La marche nordique a repris avec Patrick tous les mercredis matin depuis le 15 janvier dernier, sur les chemins du village et alentours.

Le tournoi de fléchettes du 1^{er} mars a fait le plein dans la salle du Château de Pommorio avec sa centaine de participants ainsi que les visiteurs venus découvrir ce sport, visiteurs que nous espérons plus nombreux les années à venir, le tout dans une ambiance sportive et conviviale.

Le 19 février, petits et grands sont venus déguisés pour le défilé du carnaval Trévénéucois, au son de la bombarde et de la cornemuse des deux musiciens du bagad de St Quay. Friandises, crêpes et chocolat chaud les attendaient en fin de parcours avec, pour la première fois, une loterie gratuite avec distribution de lots.

EXPOSITION PEINTURE
DE L'ATELIER TRÉVENEUCOIS

C'est avec plaisir que les adhérentes de l'Atelier Trévénéucois exposeront leurs nouvelles créations le samedi 12 juillet et le dimanche 13 juillet 2025, à la salle de Loisirs de Trévénéuc, de 10 h à 18 h.

Merci aux futurs visiteurs qui auront aussi l'occasion de rencontrer quelques exposantes et, peut-être, l'envie de les rejoindre au sein de notre association.

La Présidente - 06 77 23 05 75

LES ACTIVITÉS À VENIR
Les Mardis du Bourg le 22 juillet et le 19 août



UTL
<https://www.utl-sud-goelo.com/conferences>

Nom	Description	Conférencier	Date	Lieu	Prix
La vigne et le vin : des origines à 2100	La vigne et le vin : des origines à 2100 par Francis Grousset	Francis GROUSSET	03/06/2025 14h30	Binic-Etables- sur-Mer	Gratuit pour les adhérents (non adhérents : 10 €)
La géologie du massif armoricaïn	La géologie du massif armoricaïn par Michel Ballèvre	Michel BALLEVRE	17/06/2025 14h30	Binic-Etables- sur-Mer	Gratuit pour les adhérents (non adhérents : 10 €)
En finir avec les scandales alimentaires	En finir avec les scandales alimentaires par Bernard Schmitt	Bernard SCHMITT	30/09/2025 14h30	Binic-Etables- sur-Mer	Gratuit pour les adhérents (non adhérents : 10 €)
L'affaire du Médiateur	L'affaire du Médiateur par Irène Frachon REPORTÉE AU 2 DÉCEMBRE	Irène FRACHON	02/12/2025 14h30	Binic-Etables- sur-Mer	Gratuit pour les adhérents (non adhérents : 10 €)



UNE MUTUELLE COMMUNALE AXA POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE SANTÉ DES HABITANTS

Également appelée mutuelle communale, la Mutuelle de village permet le regroupement de tous les habitants d'une même localité souhaitant accéder à une complémentaire santé afin de négocier un tarif de groupe auprès d'un assureur.

De ce fait, les cotisations mensuelles peuvent être largement réduites avec une réduction de **20%**.

Ce type de mutuelle santé permet de donner l'accès aux soins au plus grand nombre, surtout en milieu rural. Certaines catégories de la population sont moins bien protégées (les plus de 60 ans, les travailleurs indépendants, et les inactifs) et peuvent être intéressés par cette proposition. Ce critère assure ainsi une relation de proximité avec les habitants et une évidente réactivité.

La commune sert uniquement d'intermédiaire pour faire bénéficier d'un tarif de groupe.

Pour les personnes intéressées Patrick MICHAUD ou Sébastien PINAULT chargé de clientèle AXA se rendront à domicile pour des études personnalisées.

N'hésitez pas à le contacter.

AXA

Axa Épargne et Protection
Chargé de clientèle
patrick.michaud@axa.fr
07.89.27.60.40

AXA

Axa Epargne et Protection
Chargé de clientèle
sebastien.pinault@axa.fr
06.83.60.09.30

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ
Neuf - Rénovation - Entretien

Gérard GUEGAN
02 96 62 06 48

23 rue du Châtaignier **PLOURHAN**
ZA des Fontaines **LANVOLLON**

MAISONS BFC

Bournier - Fabiano Constructions
Fabio Fabiano - 06.95.01.35.78 @: contact@maisonsbfc.fr



SANT'& COMMUNE Votre mutuelle Communale

Votre commune de Tréveneuc a choisi Groupama comme partenaire pour votre santé !

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
ET DÉCOUVREZ LES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS QUI VOUS
SONT RÉSERVÉS* !**

*Offres soumises à conditions disponibles jusqu'au 31/12/2025
dans les agences Groupama des départements 22, 29, 35, 44, 49, 54.

**Groupama et votre commune vous proposent une mutuelle communale.
Le principe : une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs
réservée aux habitants de Tréveneuc.**

Vous avez le choix entre 3 formules qui vous permettent d'être remboursé de vos dépenses de santé selon vos besoins et votre budget⁽¹⁾ :

- **Une formule «Éco»** couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation,
- **Une formule «Equilibre»** répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique,
- **Une formule «Confort»** qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

Vous pouvez bénéficier de nombreux avantages communs aux deux formules : aucune limite d'âge, aucun questionnaire médical et une couverture immédiate à vie ; prise en charge intégrale de vos verres progressifs, sélectionnés par les opticiens du réseau de partenaires santé Sévéane (hors traitements) ; jusqu'à 30 heures par an d'aides ménagères et garde à domicile pour les hospitalisations de plus d'une journée...

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence Groupama d'Étables sur Mer : Chemin du Heurtault.

Prenez rendez-vous avec Amandine Piéto au 06 88 37 02 32.

⁽¹⁾ Les prestations et services de l'offre sont soumis à conditions. Pour connaître les conditions d'intervention, se renseigner auprès de l'Agence Groupama d'Étables sur Mer.

Groupama Santé Mutuelle - 10 rue de la République - 44100 Nantes - France - Téléphone : 02 51 00 00 00 - Site internet : www.groupama.fr - 2024



Agenda



MAI

24 mai – Port Goret en fête

Lieu : Port Goret

JUIN

20 juin – Feu de la Saint-Jean

Lieu : Place du Bourg

JUILLET

11 juillet – Concert Repas Moules-Frites

Lieu : Place du Bourg

13 juillet – Vide-Grenier

Lieu : Place du Bourg

18 juillet – Concert Duo Arrin 20h30

Lieu : Chapelle Saint-Marc

21 juillet – Concert Christian LE DÉLÉZIR

Lieu : Eglise Saint-Colomban

22 juillet – Mardi du Bourg

Lieu : Place du Bourg

27 juillet – Pardon de Sainte-Anne

Lieu : Chapelle Saint-Marc

AOÛT

19 août – Mardi du Bourg

Lieu : Place du Bourg

31 août – Vide-Grenier

Lieu : Place du Bourg

OCTOBRE

4 octobre – Rallye du Coeur

Lieu : Château de Pommorio

5 octobre – Triathlon de la Baie

Lieu : Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux

25 et 26 octobre – Fête des Jardins

Lieu : Château de Pommorio

MAIRIE DE TRÉVENEUC

VOUS ÊTES ARTISTE?

La mairie de Tréveneuc vous propose
d'exposer vos oeuvres librement dans le
hall d'accueil durant deux mois

EXPOSITION

PRENDRE CONTACT AU 02 96 70 84 84

Directeur de la publication : Marcel Serandour

Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, RoudennGrafik

Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, Rachel André, Isabelle Champagne, ATM Communication

Impression : RoudennGrafik